

**Zeitschrift:** Matières  
**Herausgeber:** École polytechnique fédérale de Lausanne, Institut d'architecture et de la ville  
**Band:** 1 (1997)

**Artikel:** Un club nommé Groupe 11 : le rationalisme genevois de l'après-guerre  
**Autor:** Marchand, Bruno  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-984412>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un club nommé Groupe 11

Le rationalisme genevois de l'après-guerre

Bruno Marchand

Association d'architectes, équipes multidisciplinaires, centre d'études : dans les années cinquante, le *travail en groupe* tend à s'affirmer comme une nouvelle pratique en architecture. La condition historique et le rôle professionnel de l'architecte est alors en pleine mutation, à l'image des changements socio-économiques et des ruptures d'échelle qui s'opèrent dans les structures urbaines. Cette dimension nouvelle de l'environnement bâti exige la maîtrise de méthodes de planification et de construction qui demeurent néanmoins expérimentales et qui font appel à une intense collaboration dans les relations professionnelles entre urbanistes, architectes, ingénieurs, fournisseurs et entrepreneurs. Dans ces conditions la création d'un "environnement total"<sup>1</sup> n'est rendu possible que par le *travail en groupe*, car il implique le contrôle de toutes les opérations de production du bâti – du concept à la réalisation – et l'intégration des différents apports disciplinaires dans l'élaboration du projet urbain et architectural.

C'est dans ce contexte que dix jeunes architectes genevois constituent un groupe d'étude qui s'attache à développer une méthodologie critique, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de la préfabrication et de la coordination modulaire : le Groupe 11.

### L'origine du Groupe 11

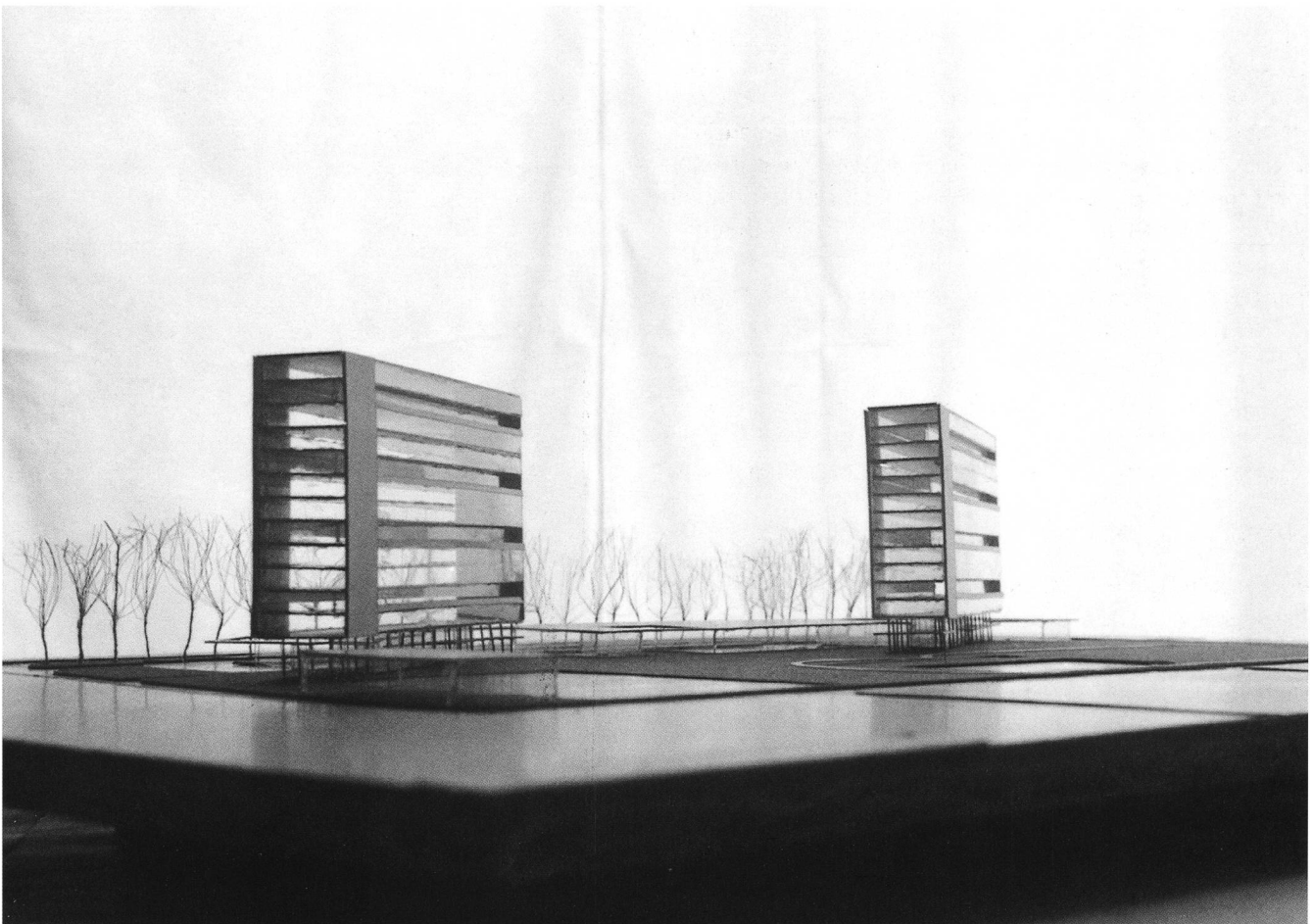
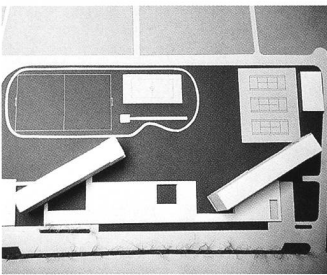
En réalité le Groupe se forme à l'occasion de l'élaboration de l'avant-projet de la future Cité Universitaire genevoise pour lequel quatre bureaux deviennent associés : le bureau de Jacques Bardet, Jacques Nobile et Alain Ritter, le bureau de Pierre Bussat et Jean-Marc Lamunière, l'*Atelier des Architectes* de François Maurice, Jean Duret et Jean-Pierre Dom, enfin, Dominique et Raymond Reverdin.

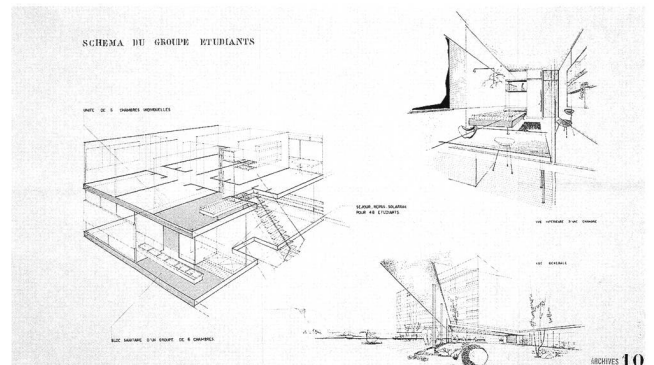
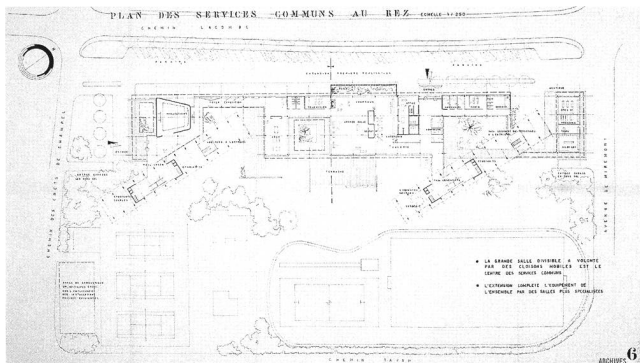
Pour l'Université de Genève, la célébration de son quatrième centenaire (1559-1959) est le prétexte à se doter d'une cité résidentielle destinée à loger près de quatre cents étudiants sur des terrains mis à disposition par l'Etat, à Champel, entre l'avenue de Miremont et les chemins Tavan et Lacombe. La construction d'une Cité Universitaire fait partie des équipements rendus nécessaires par l'accroissement démographique général de cette période,

*Groupe 11, avant-projet de la Cité Universitaire (1956). Photos de la maquette. Doc. archives G 11.*

en particulier le développement important du nombre d'étudiants qui choisissent d'étudier dans le cadre du haut enseignement genevois. Il s'agit, à l'image des multiples campus américains ou européens de la même période, de créer un centre de vie universitaire capable de loger les étudiants, de les accueillir dans des conditions favorables aux études et par surcroît de renforcer le rôle international de Genève.

L'avant-projet de l'association d'architectes se présente sous forme de deux barres orientées strictement est-ouest, reliées par un corps bas qui accueille les services communs et définit un front de rue le long du chemin Lacombe. La "modernité" de la proposition repose sur la référence à certains éléments du langage corbuséen, dont les pilotis, l'ossature en béton armé, les façades légères non porteuses ou encore le retournement de la structure au sud. Mais l'intérêt de l'étude provient aussi (et surtout) de l'explicitation de la méthode rationnelle et rigoureuse qui va caractériser le futur travail du Groupe: consultation préalable d'experts, analyse comparative du programme avec des expériences étrangères, analyse urbaine englobant des paramètres légaux et fonciers, étude des réseaux, diagramme des fonctions, recherche des relations organiques entre les masses respectant l'orientation et l'héliothermie optimale et prenant en compte des considérations économiques.





### Par réaction

«Les architectes ayant participé à l'étude de la Cité Universitaire ont pu apprécier l'efficacité de la forme de travail communautaire qu'ils avaient adoptée»<sup>2</sup> et ils vont prolonger cette expérience par la création d'un centre d'étude dont la composition se stabilise définitivement avec le départ des frères Reverdin et l'arrivée, en janvier 1957, de Pierre Borsa et Alfred Damay. Ainsi, d'une collaboration d'ordre professionnel en vue d'obtenir des commandes – dont l'ampleur demande le regroupement des compétences et le partage des expériences<sup>3</sup> –, l'association va évoluer vers un groupe de travail dont la cohésion (parfois fragile<sup>4</sup>) provient à la fois de certaines affinités de pensée et d'une attitude commune de réaction :

– D'une part, contre l'éclectisme des orientations beaux-arts de l'École d'Architecture de Genève. A l'exception de Pierre Borsa, diplômé de l'EPFZ, Jean-Pierre Dom, diplômé du Technicum de Genève, et Jean-Marc Lamunière, qui a fait ses études à Florence, tous les autres architectes ont étudié à l'École d'Architecture de Genève et, par conséquent, suivi l'enseignement d'Eugène Beaudouin auquel –, il faut bien l'admettre – certains resteront toujours attachés. Mais les membres du Groupe contestent l'enseignement omniscient du "maître"<sup>5</sup> et ses méthodes projectuelles basées sur l'établissement d'un parti à partir de variantes, et ils proposent de valoriser le travail d'équipe (en contrepoint de la compétition individuelle typique de l'atelier beaux-arts), de forger des bases théoriques pluridisciplinaires pour le fondement des projets et de réactualiser les principes de l'architecture rationaliste des années vingt et trente en lieu et place des compositions urbaines et architecturales classiques. L'apprentissage ne passe plus par le relevé des monuments de l'Antiquité, et les voyages d'étude prennent le cap vers les pays nordiques où on assiste à un renouveau de l'architecture moderne – l'Allemagne, la Hollande, la Suède, la Finlande<sup>6</sup> – ou, comme nous le verrons plus loin, vers les USA<sup>7</sup>.

– D'autre part, contre une approche de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme qui se limite à prendre en considération la logique propre de certains secteurs, comme le propose l'étude de circulation de Jean-Louis Biermann, commandée par le Département des Travaux Publics (DTP) en 1957 et publiée deux ans plus tard<sup>8</sup>. A cette période, le manque d'une vision d'ensemble sur le développement futur de Genève se fait cruellement sentir. Pour Georges Brera, «le malaise actuel provient essentiellement du fait que le Département des Travaux publics n'a pas de doctrine, ni de principes pour inspirer les travaux de ses services et

Groupe 11, avant-projet de la Cité Universitaire (1956). Plan des services communs au rez. Schéma du groupe étudiants. Doc. archives G11.

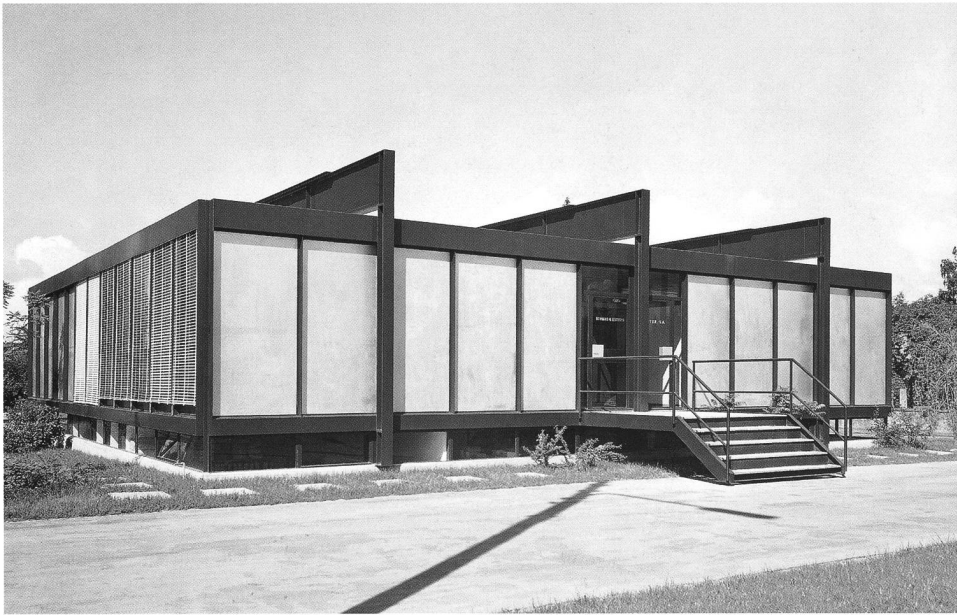
de la Commission d'urbanisme»<sup>9</sup>. Situation de crise accentuée par le fait que le seul outil urbanistique de référence – le *Rapport sur le développement de Genève* paru en 1948 – n'est plus apte à planifier l'extension urbaine d'une ampleur sans précédent occasionnée par l'essor économique et démographique. En effet, l'adoption en juin 1957 du projet de loi fixant un «*périmètre d'expansion de l'agglomération urbaine*» va permettre la création de plusieurs quartiers d'habitations, dont l'autorisation de construire est subordonnée «*à des conditions qui tendent à réaliser des ensembles, à réserver des espaces libres nécessaires et à assurer l'équipement des terrains aux frais de ceux qui bénéficieront de la plus-value résultant du déclassement, et non pas aux frais presque exclusifs de la collectivité*»<sup>10</sup>. Pour les autorités genevoises ces exigences, associées au contrôle du prix des terrains et des plans financiers, constituent une garantie de la maîtrise du développement des zones périphériques qui vont s'étendre nettement au-delà des 500 mètres d'extension de l'agglomération préconisés par André Marais<sup>11</sup>, chef du Service d'urbanisme du Département des Travaux Publics. Mais l'urbanisation de ces secteurs du territoire genevois situés hors des zones urbaines légalisées est surtout une transgression au principe émis dans le Rapport de 1948 de limiter le nombre d'habitants à 300 000 selon «*la conception moderne tendant à ne pas laisser prendre à une ville des proportions trop grandes qui occasionneraient des difficultés de fonctionnement interne et des conditions de vie indésirables pour les habitants*»<sup>12</sup>.

### Des études pour le développement de Genève

Le renouvellement des conceptions urbanistiques et la recherche d'un outillage opérationnel vont néanmoins mobiliser les architectes genevois. L'Interassar (Inter groupe des associations d'architectes du canton de Genève) crée ainsi une Commission du Plan Directeur dont la double mission est de mettre au point une doctrine applicable aux besoins de Genève – d'après un «*travail d'inventaire en prenant pour canevas les quatre fonctions essentielles de la ville (Habiter, Travailler, Circuler, se Récréer) telles qu'elles sont énoncées dans la Charte d'Athènes*»<sup>13</sup> – et de présenter des propositions en vue de la réorganisation des services d'urbanisme de l'Etat<sup>14</sup>.

Pour leur part, les membres du Groupe 11 «*ont rapidement pris conscience de la légèreté avec laquelle certains problèmes étaient traités et de la responsabilité que devaient endosser les urbanistes d'aujourd'hui face au passé, d'une part, soit vis-à-vis de ceux qui vivront dans la ville de demain, d'autre part. Ainsi ont-ils décidé, avant de s'engager, d'étudier en "séminaire d'urbanisme" tous les problèmes généraux que pose l'équipement d'une cité, pour arriver enfin à tirer des conclusions utiles pour Genève*»<sup>15</sup>. Le résultat de ce travail constituant l'essentiel d'un rapport à adresser à l'Etat.

Des équipes constituées de deux ou trois membres se voient attribuer des missions déterminées par les différents aspects du développement urbain et des secteurs d'activités. Même si le découpage général de ses activités en trois catégories fondamentales – le travail, l'habitation, les loisirs – dénote l'influence d'une approche fonctionnaliste de la ville, la méthode de travail appliquée s'en démarque par sa complexité: le développement de Genève est planifié à travers une approche multidisciplinaire qui intègre la collaboration d'experts en statistique, de mathématiciens, de sociologues, d'économistes, de médecins ou d'industriels. A ceci s'ajoute, pour chaque équipe, l'obligation d'établir une documentation sur les réalisations et études étrangères, qui met en exergue les références architecturales et urbanistiques américaines.



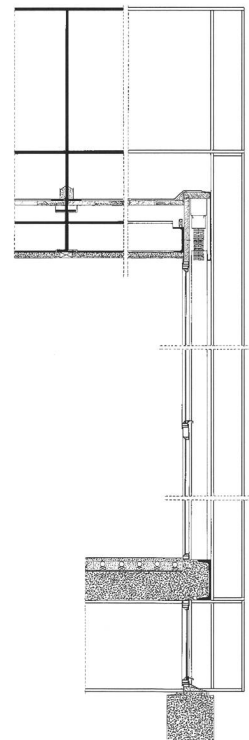
Pierre Bussat, Jean-Marc Lamunière, bâtiment des laines de Pingouin (1957) à Genève, vue de la façade de l'entrée. Photo G. Klemm. Doc. archives Jean-Marc Lamunière.

Coupe sur le pan de verre. Doc. archives Jean-Marc Lamunière.

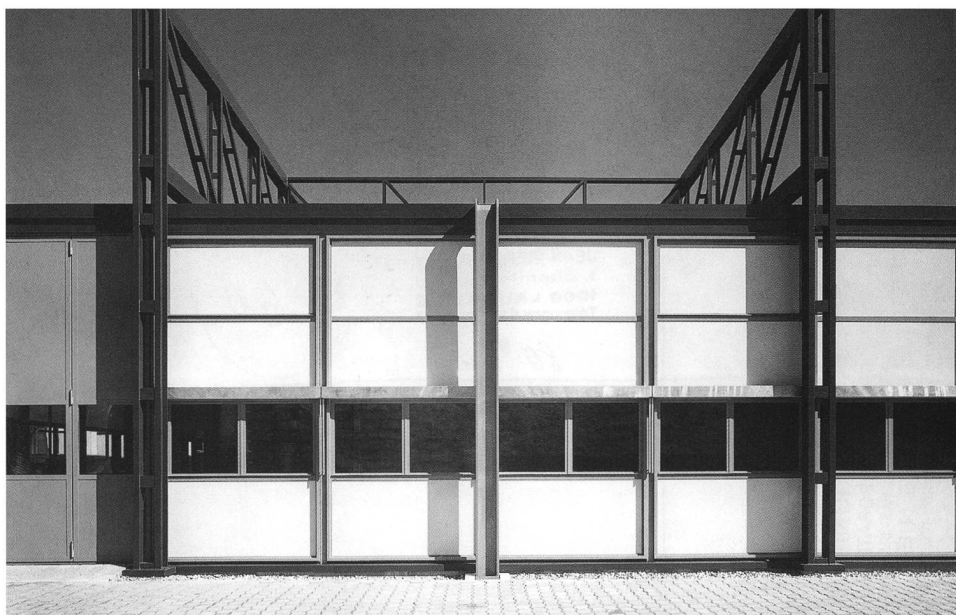
### L'influence américaine

L'intérêt du Groupe 11 pour la culture américaine se manifeste publiquement à l'occasion de l'organisation d'une double exposition sur «L'urbanisme aux Etats-Unis et l'œuvre de Mies van Rohe», qui se tient à la salle des Casemates du Musée d'Art et d'Histoire de Genève du 13 au 29 novembre 1959. De manière générale, la période postérieure à la Deuxième Guerre mondiale a vécu l'influence de la culture américaine. L'émigration vers les Etats-Unis, à partir du milieu des années trente, de plusieurs "maîtres" allemands – comme Gropius, Mies van der Rohe, Breuer, Mendelsohn, entre autres – déplace le centre de gravité de la pensée architecturale "moderne" de l'autre côté de l'Atlantique. Pour la jeune génération d'architectes genevois, le voyage en Amérique semble devenir une sorte de "passage obligé", et les itinéraires choisis témoignent de la divergence des intérêts : pour certains il s'agit de visiter les œuvres de Richard Neutra, pour d'autres celles de Frank Lloyd Wright, alors que d'autres parcours, comme ceux des membres du Groupe 11, se concentrent surtout autour des réalisations de Ioh Ming Pei, du bureau Skidmore, Owings et Merrill et de l'atelier de Ludwig Mies van der Rohe.

L'influence de "l'architecture structurale" de Mies est indéniable dans certains projets de François Maurice, Jean Duret et Jean-Pierre Dom<sup>16</sup> et surtout dans quelques réalisations de Pierre Bussat et Jean-Marc Lamunière, comme l'immeuble IRL à l'avenue de la Gare à Lausanne (1957-1964), le bâtiment des Laines de Pingouin (1957) à Genève ou la fabrique de chocolats et cacao Favarger S.A. (1962-1968) à Versoix. Ces deux dernières réalisations, en particulier, font explicitement référence aux principes de construction couramment adoptés par Mies van der Rohe à cette époque<sup>17</sup> : l'emphasis sur l'expression structurale, constituée de cadres métalliques triangulés extérieurs qui suspendent les charpentes, la conception de l'im-



Pierre Bussat, Jean-Marc Lamunière, fabrique de chocolats et cacao Favarger S. A. (1962-1968) à Versoix, vue extérieure. Photo Jean Pierre Flury. Doc. archives Jean-Marc Lamunière.



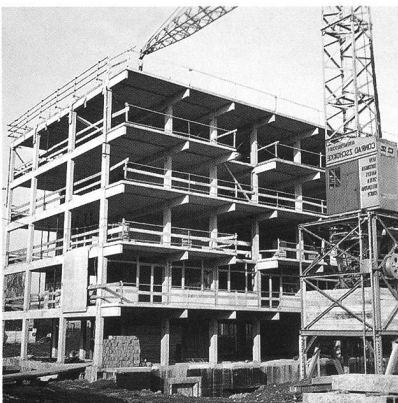
meuble comme un seul espace auquel s'adaptent les fonctions, la sobriété et la simplicité des moyens mis en œuvre, la composition strictement symétrique et orthogonale basée sur une trame régulière et modulaire.

### Plans modulaires et préfabrication

Le module devient, à la fin des années cinquante, partie intégrante de la pensée architecturale et urbaine et participe de façon directe ou indirecte à toutes les phases du projet. Dans un article intitulé «Origines et aléas de l'Architecture Moderne», l'architecte polonais Matthew Nowicki analyse, avec une remarquable lucidité, l'évolution de la théorie architecturale dans l'immédiat après-guerre, par rapport au fonctionnalisme des années vingt et trente. «*Le plan libre est remplacé par le plan modulaire [...]. Le module détermine une discipline rigide à laquelle le plan se soumet. En réalité, le plan modulaire est l'opposé du plan libre. Nous ne sommes plus préoccupés par les proximités entre les fonctions mais plutôt par la nature de l'espace qui relie une fonction à une autre. Ce n'est plus "y accéder rapidement" mais plutôt "comment y arriver" [...].*»<sup>18</sup>

L'intérêt pour l'industrialisation du bâtiment amène le Groupe 11 à s'intéresser à la coordination modulaire et aux efforts d'unification – «*de portée si possible universelle*»<sup>19</sup> – des systèmes constructifs et des matériaux, à étudier de façon systématique les différents systèmes de préfabrication et à envisager une collaboration active avec les bureaux d'ingénieurs et les entreprises intéressées par ces méthodes de construction<sup>20</sup>. En tant qu'association d'architectes, le Groupe a peu d'occasions de construire<sup>21</sup>, contrairement à la production importante des bureaux personnels des différents membres, où le résultat de ces études est mis en pratique.

Le gros œuvre de l'immeuble locatif SW 3 (1959-60) – réalisé avec l'appui des pouvoirs publics pour la Société coopérative "Les Ailes" par François Maurice, Jean-Pierre Dom et Jean Duret – est ainsi entièrement préfabriqué (depuis le rez-de-chaussée) selon le système Larsen & Nielsen de l'usine Igeco. D'une manière générale, le processus de construction applique des méthodes industrielles – installation rationnelle du chantier, coordination modulaire, préfabrication des éléments, décomposition des opérations de montage selon une progression linéaire induite par le cheminement de la grue – atteignant ainsi des performances techniques et économiques remarquables. La structure de l'immeuble, composée de dalles avec chauffage incorporé et de cadres en béton armé, est entièrement assemblée dans un temps record, diminuant considérablement la durée du chantier: «la pose des cadres du rez-de-chaussée a débuté le 28 octobre 1958. Le dernier élément de la dalle toiture a été posé le 6 février 1959 (74 jours ouvrables!).»<sup>22</sup>



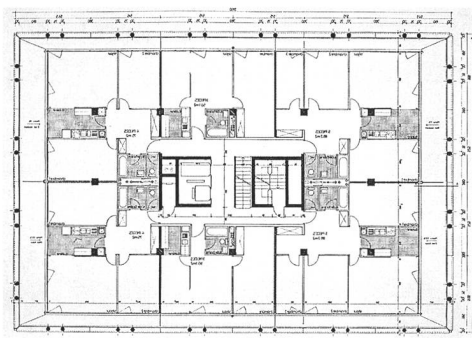
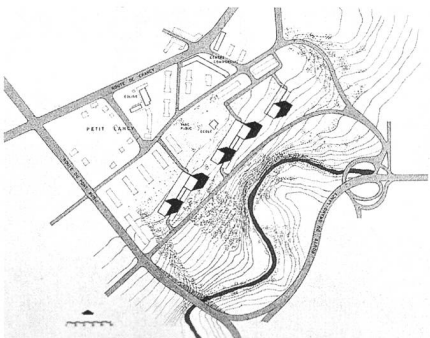
*François Maurice, Jean-Pierre Dom et Jean Duret, immeuble locatif SW 3 (1959-1960) à Genève, vue du chantier (le montage des pièces préfabriquées se fait de façon linéaire par la grue) et vue des cadres étayés et des dalles préfabriquées. Vue de la façade sud-ouest.*

*Ci-contre: vue de la façade nord-est.*

*Doc. archives bureau François Maurice S.A.*



Pour les Tours de Lancy (1960-1964), deux immeubles de 13 étages sur rez-de-chaussée, Jean-Marc Lamunière choisit plutôt le système de préfabrication Estiot, dont la particularité provient du fait que la continuité entre les dalles et entre les piliers et les dalles est assurée par des éléments métalliques soudés sur place. Les poteaux intermédiaires et les dalles sont préfabriquées sur le chantier, alors que les façades porteuses en éléments en double T sont réalisées en usine. Plutôt qu'une performance technique, l'architecte recherche une expression particulière à la préfabrication et a le souci de réduire ou d'éliminer certains points faibles inhérents à la juxtaposition d'éléments. Dans ces immeubles, il n'y a pas de dédoublement de la structure en plan et en coupe et l'expression provient, entre autres, de l'absence de montant vertical à l'angle, la charge du plancher à cet endroit étant faible – à peine inférieure à celle des éléments situés au centre de la façade – et retransmise aux poteaux par le porte-à-faux de l'élément.



Jean-Marc Lamunière, les Tours de Lancy (1960-1964) à Genève, plan masse du projet initial et plan de l'étage-type.

Entreposage vertical sur le chantier des cadres de façade préfabriqués

Ci-contre: vue de l'angle évidé et levage par grue d'un des cadres de façade préfabriqués.

Doc. archives Jean-Marc Lamunière.







Jean-Marc Lamunière, les Tours de Lancy (1960-1964) à Genève, vue des deux tours construites. Photo Jean Pierre Flury. Doc. archives Jean-Marc Lamunière.

### «Golden-boys» idéalistes ?

Dès le milieu des années soixante le Groupe sera pratiquement dissous<sup>23</sup>, chacun des membres se consacrant désormais, individuellement ou en association, à sa propre pratique professionnelle.

Tout essai de synthèse historique à partir des travaux théoriques et des œuvres construites des membres demeure difficile à faire. Ceci d'autant plus que l'image que se donne le Groupe présente de multiples facettes : "club" de "golden-boys" aimant la vitesse grisante des belles voitures de sport ou plutôt architectes idéalistes que l'indépendance d'esprit et l'intégrité amènent à refuser toute charge officielle pendant la durée des études ? Ou les deux à la fois ?

Le Groupe 11 est, avant tout, un regroupement d'architectes qui, à un moment historique précis, ont partagé un devoir de discussion ouverte et surtout une même expérience critique. Et si l'apport du Groupe n'est marqué que par quelques réalisations et par des études théoriques inachevées, il n'en reste pas moins important. En effet, cet espace de réflexion et de recherche qui a réuni pendant près de dix ans plusieurs protagonistes genevois de l'après-guerre joue un rôle formateur essentiel au développement de la pensée architecturale rationaliste à Genève.

## Notes

Je tiens à remercier Jean-Marc Lamunière et François Maurice de m'avoir permis d'accéder à leurs archives et de reproduire certains documents. Je remercie aussi Chantal Scaler, Michel Nemeč et Claude Schute de m'avoir autorisé à consulter les archives de l'Interassar.

<sup>1</sup> Au sens où l'entend Vittorio Gregotti : «la tentative de relier au domaine des activités artistiques traditionnelles – par la construction d'un environnement total – tout un ensemble d'apports différenciés sur le plan disciplinaire, mais qui en fait appartiennent tous à l'éventail de la production de la création intellectuelle». Vittorio Gregotti, «Le travail en équipe», *L'architecture d'aujourd'hui*, n°170, 1973, p. 24.

<sup>2</sup> «Centre d'étude. Proposition d'organisation du groupe et de sa doctrine», document dactylographié, 25.1.57, archives G11.

<sup>3</sup> Démarche en plusieurs points similaire à celle qui va présider à la constitution de l'Atelier des Architectes Associés, en 1960, à Lausanne. V. Sylvain Malfroy, Bruno Marchand, «Un quartier expérimental dans le contexte des années soixante à Lausanne. Les réalisations de l'Atelier des Architectes Associés (AAA) à l'Ancien Stand», *Habitation*, n° 1, 1997, pp. 12-19.

<sup>4</sup> Notamment à cause du fait que les membres du Groupe refusent toute charge officielle et s'interdisent d'entrer à la Commission Cantonale d'Urbanisme – alors que le Conseiller d'Etat François Peyrot avait sollicité François Maurice – et de recevoir un mandat à l'Exposition Nationale de 1964 – alors qu'ils avaient été lauréats du concours préliminaire et que Frédéric Brugger, responsable du secteur «L'industrie et l'artisanat», avait fait appel à Jean-Marc Lamunière.

<sup>5</sup> La consécration internationale de l'Ecole d'Architecture de Genève «ne peut être reconnue que si l'enseignement pratiqué à l'école est établi sur les bases des principes pédagogiques adoptés dans les écoles modernes (mouvements qui ont donné naissance au Bauhaus; Haward (sic); M.I.T.; I.I.T.; ULM) principes qui remplacent l'enseignement "du maître" omniscient par la direction collégiale, la recherche fondamentale en groupe, la synthèse des disciplines, l'intégration des études dans le milieu social, technique, économique, etc.» A. Ritter, «Point de vue sur l'école

d'Architecture de Genève», document dactylographié, s.d., archives G11.

<sup>6</sup> Voyage du Groupe 11 à Copenhague, Helsinki et Berlin en 1959. Ce voyage a remplacé un projet de voyage à Prague, Moscou et Leningrad prévu pour la même année. En 1958, Pierre Bussat et Jean-Marc Lamunière suivent le guide de l'*Encyclopédie de l'architecture nouvelle* d'Alberto Satoris et visitent les œuvres des années vingt et trente en Allemagne et aux Pays-Bas.

<sup>7</sup> Jacques Nobile se rend à plusieurs reprises aux USA. Jean-Marc Lamunière fait le voyage aux Etats-Unis accompagné par son cousin Marc en 1957, suite au concours pour l'immeuble IRL à Lausanne.

<sup>8</sup> Jean-Louis Biermann est un ingénieur de la circulation lausannois, membre de la Commission fédérale de planification. Voir David Hiller, *La Traversée de la Rade, Serpent de mer des Genevois*, éditions de l'Eau, Genève, 1996, pp. 60-63.

<sup>9</sup> Interassar, séance du Comité du lundi 10 décembre 1956, archives Interassar.

<sup>10</sup> «Projet de loi créant un périmètre d'expansion de l'agglomération urbaine», Mémorial du Grand Conseil (MGC) du 14 décembre 1956, pp. 2021-2023. La loi a été adoptée le 29 juin 1957.

<sup>11</sup> André Marais, «Faut-il étendre les zones urbaines de Genève?», *BTSR*, n° 19/20, 1955, pp. 302-304. En effet, ce sont surtout certaines communes périphériques, Lancy, Onex, Meyrin, qui vont entreprendre la construction de grands ensembles et de cités-satellites rendus nécessaires par l'accroissement constant de la population du canton – près de 7000 habitants supplémentaires en 1957.

<sup>12</sup> Ibid., p. 302.

<sup>13</sup> Interassar, séance du Comité du lundi 18 mars 1957, archives Interassar.

<sup>14</sup> Interassar, séance commune du Comité, de la Commission législative et de la Commission du Plan Directeur du lundi 15 avril 1957 (archives Interassar). Le Rapport de la Commission du Plan Directeur signé par Georges Brera, président, Charles Billaud, Pierre Braillard, Arthur Bugna, André Gaillard, Arthur Lozeiron, André Rivoire et Marc Saugey sera terminé le 2 décembre 1957.

<sup>15</sup> «Qu'est-ce que le Groupe 11?», document dactylographié, s.d., archives G11.

<sup>16</sup> Notamment le projet «Hepta» classé deuxième au concours pour la construction d'une Maison des Congrès (1959). V. Isabelle Charollais, Bruno Marchand, «L'éclatement des tendances: les concours genevois de l'après-guerre», in Pierre-A. Frey, Ivan Koleček, *Concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse romande. Histoire et actualité*, Payot, Lausanne, 1995, pp. 102-104.

<sup>17</sup> A partir de 1946, Mies van der Rohe dessine plusieurs projets avec des cadres métalliques de grande portée, situés à l'extérieur des bâtiments et qui suspendent les dalles, libérant ainsi l'espace intérieur, comme le Drive-in Restaurant (1946), le Crown Hall (1950-56) et le projet de concours du Théâtre national de Mannheim (1952-53).

<sup>18</sup> Matthew Nowicki, «Origins and Trends in Modern Architecture», *The Magazine of Art*, 1951. Republié in Joan Ockman, *Architecture Culture 1943-1968*, Columbia Books of Architecture/Rizzoli, New York, 1993, p.154.

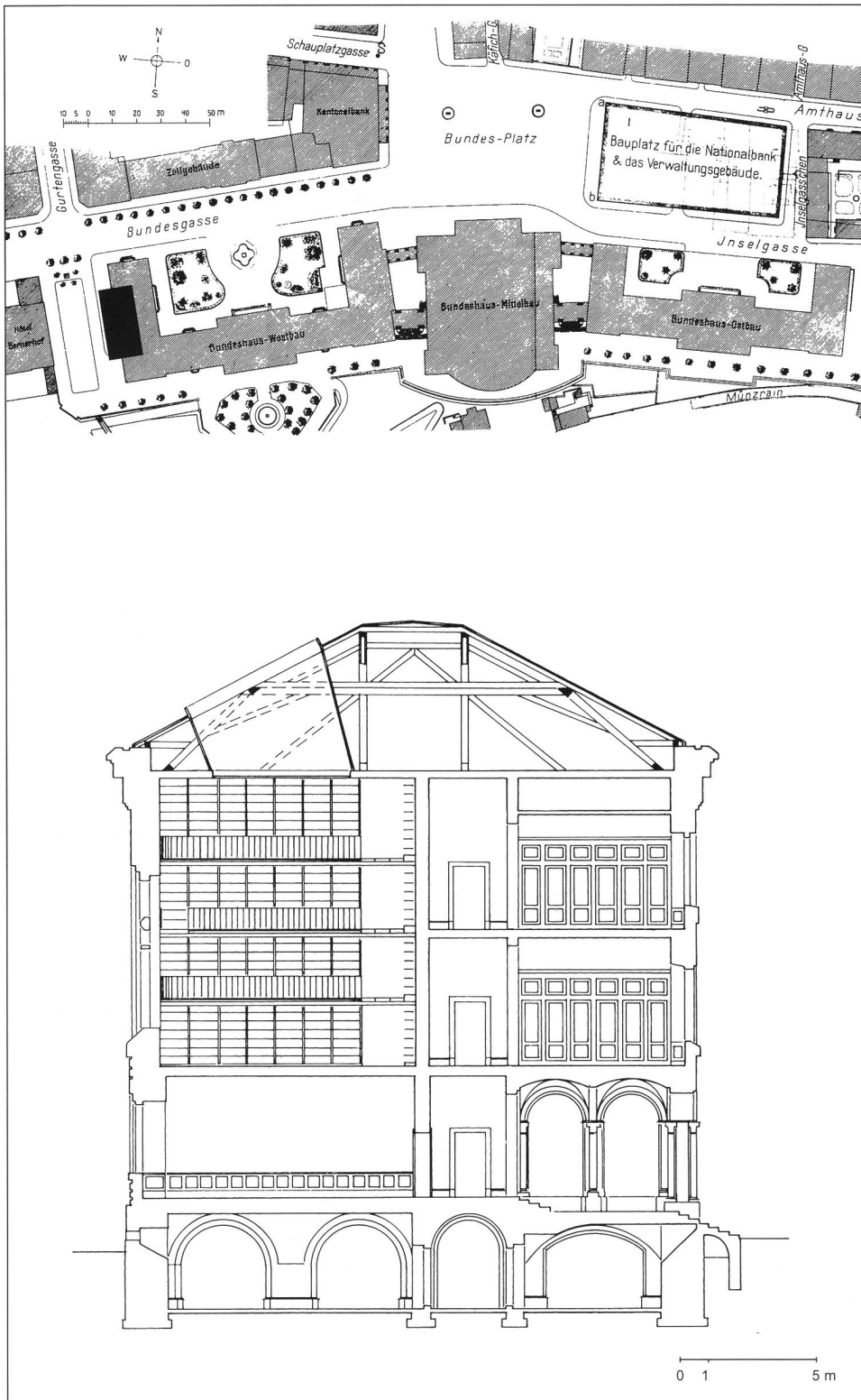
<sup>19</sup> P. Bussat, *La coordination modulaire dans le bâtiment*, Karl Krämer, Stuttgart, 1963, p. 10.

<sup>20</sup> Ces études analytiques ont par ailleurs été présentées lors d'une visite, en 1959, à la Hochschule für Gestaltung d'Ulm où des projets de collaboration avec l'Institut pour l'industrialisation du bâtiment furent envisagés.

<sup>21</sup> En effet, il faut attendre 1963 pour qu'une fraction du groupe – intitulée Groupe 6 et composée de Jacques Bardet, Pierre Borsa, Jacques Nobile, Alain Ritter, Pierre Bussat et Jean-Marc Lamunière – réalise enfin un bâtiment à l'Avenue Bel-Air, à Genève, qui mette en pratique quelques-uns des principes préconisés par les études théoriques: rationalisation du chantier, préfabrication partielle, ossature métallique.

<sup>22</sup> Maurice Bertholet, «La construction en éléments préfabriqués», *L'Entreprise*, n° 15, 1960, pp. 129-131.

<sup>23</sup> Certains membres, sous l'impulsion d'Alfred Damay, continueront à collaborer après la dissolution du Groupe, notamment à l'occasion de certains concours.



Plan de situation, selon INSA, vol. 2, p. 469. Le premier Palais Fédéral et sa cour ouverte sur la Bundesgasse, font partie d'une composition monumentale dont le nouveau Palais Fédéral, utilisé dès 1902, représente l'élément central en bordure de la place.

Coupe transversale sur l'aile ouest du premier Palais Fédéral. Dès 1903, la Bibliothèque des Parlementaires s'installe dans la travée ouest, à la place de l'ancien hémicycle. Interprétation graphique de l'état actuel.